

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**NATURE DU MARCHÉ** : Marché public de travaux

## **POUVOIR ADJUDICATEUR**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Nom de l'organisme : Commune de Lablachère

Point de contact : secrétariat de mairie

Adresse : 6 route de Joyeuse

Code postal : 07230 Ville : Lablachère

Téléphone : 04/75/36/65/72 Télécopieur :

## **OBJET DU MARCHÉ**

**Objet du marché :**

Accord Cadre pour travaux sur la voirie communale

**Type de marché de travaux :** Exécution

**Classification CPV**

Sans objet

**Lieu d'exécution :** Commune de LABLACHERE- département de l'Ardèche

## **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

Travaux d'entretien des voiries communales

**Nature et étendue des travaux :**

Travaux divers sur la voirie communale : terrassements, chaussée, maçonnerie, pluvial et location,

**Options :**

\* Le marché prévoira une ou plusieurs reconductions ;

\* Nombre de reconductions éventuelles : 3 ;

**Acceptation des variantes :** Non

**Prestations divisées en lots :** Non

## **CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ**

**Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :**

\* Origine du financement : autofinancement

\* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;

\* Les prix seront révisables ;

\* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;

\* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un entrepreneur unique ;

- soit en groupement conjoint sans mandataire solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Voir conditions figurant dans le règlement de la consultation ;

## **CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

## **PROCEDURES**

**Type de procédure :** Procédure adaptée.

**Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 25/10/2018 à 12h00

## **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2018AC01**

### **Autres informations :**

- \* Les offres seront entièrement rédigées en langue française ;
- \* Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions du Décret n° 2016-306 du 25 mars 2016 sont éliminées ;
- \* A titre indicatif, les travaux commenceront vers octobre 2018

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

- \* Les dossiers pourront être retirés en mairie aux heures d'ouvertures.
- \* Les documents de la consultation pourront être obtenus par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.achatpublic.com>) sous la référence publique «2018 AC01 »

Conditions de remise des offres :

- \* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;

- \* Le pouvoir adjudicateur souhaite la transmission des offres sous forme papier, ceux-ci seront transmis sous plis cacheté portant la mention : « Objet de la consultation : Marché à bons de commande pour Travaux sur la voirie communale », ils peuvent être remis contre récépissé en mairie du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00, et de 14h00 à 17h00.

## **PROCEDURES DE RECOURS**

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Nom de l'organisme : tribunal administratif de Lyon

Adresse : 184 rue Duguesclin

Code postal : 69433 Ville : LYON

### **Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

- \* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Référé Contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-1 à R551-9 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 01/10/2018**